



Service d'interprétation et d'intermédiation
Français/ Langue des Signes Française

Règlement intérieur du service

Actualisation mars 2023



1-PRESENTATION

- LumoSignes est une association à buts non lucratifs régie par la loi 1901 déclarée auprès de la Préfecture dont dépend son siège social.
- L'association est apolitique, non religieuse, non syndicale.
- Les membres du Bureau du conseil d'administration, désignés en Assemblée Générale, sont volontaires et agissent bénévolement à la promotion de la culture sourde, de l'accessibilité en Langue des Signes et au service des adhérents. Les informations tenues en réunion du conseil d'administration sont confidentielles.
- Le présent règlement intérieur est annexé aux statuts de l'association.
- Le présent règlement intérieur s'impose à tous les adhérents de l'association.
- Le local de LumoSignes se trouve au : 21B rue Andromède 74650 CHAVANOD.

2- ADHESIONS / COTISATIONS



- **Pour adhérer** = bulletin d'adhésion + fiche de renseignements.
- **Adhésion** = engagement minimum d'1 an par prélèvement bancaire en début de mois.
- **Montants** → évalués et fixés chaque année à l'Assemblée Générale.
- Le nombre d'adhérents n'est pas plafonné.
- Toute adhésion versée à l'association est définitivement acquise.
- **En cas de rejet du prélèvement bancaire, l'adhérent concerné devra payer les frais de rejet engagés.**
- **Toute demande d'arrêt d'adhésion doit être écrite et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception sous un préavis minimum d'1 mois.**

3- FONCTIONNEMENT DU SERVICE d'INTERPRETATION et d'INTERMEDIATION

- Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Les interprètes peuvent être amenés à intervenir les samedis et dimanches en fonction des besoins.
- Le service est ouvert toute l'année à exception d'une semaine de fermeture fin décembre.



Pour toute demande de RDV :

- 1 seul numéro : 06 37 99 97 14
- 1 Skype : asso.lumosignes
- 1 mail: asso.lumosignes@gmail.com





Si possible, pensez à demander vos RDV à l'avance

Soyez à l'heure à vos RDV : l'interprète partira après 15 mn d'attente.



Pour toute annulation de RDV de dernière minute :

Prévenir directement l'interprète et/ou l'intermédiaire par SMS avec le numéro indiqué pour le RDV.



**En cas de problème ou d'incompréhension, envoyer un mail
directement à la Présidence de l'association: president.lumosignes@gmail.com**

4- Dispositions diverses.



- Tout adhérent qui, par son comportement ou par le non-paiement de son adhésion, troublerait la sérénité des autres adhérents ou des activités de l'association pourra être radié immédiatement.

- Modification du présent règlement intérieur : peut se faire par les membres du Bureau du conseil d'administration et sous acceptation à la prochaine Assemblée Générale.



- Ce présent règlement est remis à chaque adhérent.

